

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE DIX SEPT et le 23 NOVEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 17 NOVEMBRE 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mmes Viviane LOUME-SEIXO - Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Jesus SIMON - Pascal DAGES - Mmes Sarah DOURTHE - Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - M. Francis PEDARRIOSSE - M. Bruno CASSEN - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIERE - M. Julien DUBOIS

#### POUVOIRS :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à Mme le MAIRE  
 M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE  
 M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT  
 Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Pascal DAGES  
 M. Eric DARRIERE donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON  
 M. Julien DUBOIS donne pouvoir à M. Grégory RENDE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

#### **OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES EXERCICE 2017**

Cette troisième Décision Modificative de l'exercice 2017 concerne la Régie des Eaux : Budgets Annexes Assainissement, Laboratoire, Régie des Boues et Eau Potable.

La DM n°2 du Budget Annexe Assainissement s'équilibre en section d'investissement à 30 000 € et en section de fonctionnement à 30 000 €.

La DM n°1 du Budget Annexe Laboratoire s'équilibre en dépenses à l'intérieur de la section de fonctionnement.

La DM n°2 du Budget Annexe Régie des Boues s'équilibre en dépenses à l'intérieur de la section de fonctionnement.

La DM n°2 du Budget Annexe Eau Potable s'équilibre en section d'investissement à 31 000 € et en section de fonctionnement à 31 000 €.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 27 voix pour et 8 abstentions celles de M. Alexis  
ARRAS, M. Pascal DAGES, Mme France POUDENX ayant donné procuration à M.  
Pascal DAGES, M. Eric DARRIERE ayant donné procuration à Mme Marie-Constance  
BERTHELON, Mme Sarah DOURTHE, M. Grégory RENDE, M. Julien DUBOIS ayant  
donné procuration à M. Grégory RENDE et Mme Marie-Constance BERTHELON**

ADOpte les Décisions Modificatives 2017 concernant les Budgets Annexes Assainissement,  
Laboratoire, Régie des Boues, Eau Potable telles que figurant dans les tableaux ci-annexés.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20171123-3-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Dax  
Conseillère Régionale Nouvelle-  
Aquitaine**

*Affichée le : 27 Novembre 2017*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».